

Lille, le 30 mai 2018

Communiqué de presse

« ALIMENTATION AGRI-CULTURE » 2018-2022 : PROMOUVOIR ET VALORISER L'ART ET LA CULTURE, DANS LES TERRITOIRES RURAUX, À TRAVERS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



Marc Drouet, directeur régional des affaires culturelles et Luc Maurer, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, autorité académique de l'enseignement agricole régional ont signé ce jour la convention de partenariat 2018-2022 «*Alimentation Agri-Culture*».

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du protocole national «*Alimentation, Agri-Culture*» signé en septembre 2011 par le ministère de la Culture et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour promouvoir et valoriser l'art et la culture dans les territoires ruraux. Il participe au développement et à l'aménagement des territoires et se traduit par l'enrichissement et la valorisation de la dimension artistique et culturelle au sein de l'enseignement agricole.

A travers cette convention, la Drac et la Draaf souhaitent renouveler leur coopération dans le champ de l'éducation artistique et culturelle en s'appuyant notamment sur le réseau régional Animation et Développement Culturel «*Les Arpenteurs*». Elle concerne l'ensemble des établissements d'enseignement agricole public en Hauts-de-France et vise à favoriser la connaissance et la mise en valeur des patrimoines afin de permettre aux apprenants d'accéder à une meilleure compréhension de leur lieu de résidence et favoriser leur développement personnel notamment au moyen de la création contemporaine.

Les actions s'articuleront autour de 4 axes stratégiques :

- valoriser les pratiques et le parcours d'éducation artistique et culturelle;
- sensibiliser les jeunes à la qualité architecturale et paysagère, sous un aspect contemporain et patrimonial, par une démarche artistique, autour d'un projet pluridisciplinaire ;
- développer l'action culturelle dans l'espace rural ou péri-urbain avec les partenaires locaux et associatifs à vocation culturelle impliqués dans des initiatives structurantes sur le territoire ;
- favoriser la transmission des savoir-faire liés à l'enseignement et à l'évolution des territoires selon les contextes locaux afin de contribuer à leur ancrage territorial.

Cette manifestation a été l'occasion pour des élèves d'établissements d'enseignement agricole de présenter leurs projets. Elle s'est clôturée par un buffet réalisé à base de légumes anciens locaux par le chef cuisinier du lycée horticole de Dunkerque.